

laquelle se développe la pêche sportive sur la côte du Pacifique, je puis vous dire que, en un jour, le 6 août 1961, suivant un levé aérien des fonctionnaires du ministère des Pêcheries —je pourrais m'arrêter pour louer l'excellent personnel de ce ministère—près de 2,000 bateaux de pêche sportive ont été comptés dans les détroits de Juan de Fuca et de Georgie. En moyenne, il y a deux personnes et demie par bateau; c'est dire que, un matin, il y avait environ 5,000 personnes qui s'adonnaient à la pêche sportive dans les eaux intérieures situées entre la partie continentale et l'île de Vancouver.

C'était en août, monsieur le président, et la période idéale pour la pêche dans notre province survient à la fin de l'été, mais il n'en reste pas moins que la pêche sportive se pratique toute l'année. Elle revêt aussi une importance sans cesse croissante pour l'industrie touristique. On a estimé à 300,000 le nombre de touristes qui sont venus en Colombie-Britannique, en 1962, expressément pour pêcher à la ligne en eau salée. On estime que chacun d'entre eux a dépensé en moyenne \$50 par jour. Les touristes qui viennent pratiquer la pêche sportive en Colombie-Britannique versent quelque 15 millions de dollars par année à la province. De plus, on a estimé à plus de 50 millions les recettes annuelles provenant de la pêche sportive en Colombie-Britannique.

De nombreuses associations de la côte du Pacifique ont uni leurs efforts pour stimuler cette industrie et elles ont créé l'organisme connu sous le nom d'*Amalgamated Services Society*. Je conseillerais au ministre d'examiner attentivement la proposition de cette société qui préconise l'établissement d'une commission de pêche sportive pour la côte du Pacifique. D'une part, la société en question estime qu'on devrait consacrer beaucoup plus de soins aux recherches sur les espèces propres à la pêche sportive, savoir le saumon chinook et le saumon coho, et au relèvement de ces espèces. On a déjà fait beaucoup dans le cas de certaines espèces, mais il s'agit surtout de poissons qui se prennent au filet.

Mon dernier mot sera pour inviter le ministre à se pencher sur le mémoire que l'*Amalgamated Services Society* a soumis à son prédecesseur, en février 1963, et auquel celui-ci n'a pas eu le temps de donner suite, malgré tout l'intérêt qu'il y portait.

**M. McLean (Charlotte):** Je tiens à féliciter le ministre de sa nomination, de même que le sous-ministre. Je les connais tous deux depuis nombre d'années. L'industrie que je représente est celle de la sardine, et elle est connue dans le monde entier. Le mot «sardine» est le même en trois langues, l'espagnol, le français et l'anglais. Soyez attentifs la prochaine fois

que vous lirez un livre et vous y verrez probablement le mot «sardine» mentionné.

Un député a dit ce soir que l'industrie de la pêche est fort mal en point. Je ne suis pas d'accord avec lui en ce qui concerne l'industrie de la sardine. Notre industrie de la sardine ne se laisse dépasser par aucune autre et nous pouvons livrer concurrence n'importe où dans le monde. La seule chose que nous devons faire, c'est d'empêcher le gouvernement de venir nous importuner, et ensuite nous pourrions aller de l'avant. J'ai d'autres notes ici, mais je peux difficilement déchiffrer ma propre écriture.

Depuis mon arrivée à Ottawa, j'ai entendu dire que le beurre posait un problème au gouvernement. Je prétends que nous avons toujours été aux prises avec le problème de la sardine, mais nous ne demandons pas au gouvernement de s'y intéresser. Nous avons 100 millions de boîtes de sardines dans nos entrepôts à l'heure actuelle, mais nous les écoulons par l'intermédiaire de l'industrie privée. Dans notre industrie, nous avons des pêcheurs à la senne, des pêcheurs à fascines et des employés de conserverie. Nous avons besoin de ces trois métiers dans notre industrie. Les pêcheurs à la senne se déplacent, ils vont à la recherche du poisson où qu'il soit. Les pêcheurs à fascines sont stationnaires et le poisson vient à eux. Par conséquent, nous avons besoin d'une réglementation dans notre industrie, et je dois ajouter que depuis les cinq ou six dernières années, alors que cette réglementation n'existait pas, l'anarchie y régnait plus ou moins.

Nous avons besoin de pêcheurs à fascines dans notre industrie parce qu'à certaines périodes de l'été, il faut nettoyer le poisson et le conserver dans les claies. Si les pêcheurs à la senne prennent du poisson à ce moment-là, ils doivent le garder dans la senne, et si le poisson meurt, ils sont obligés de le vendre comme pâtée de poisson ou ce que nous appelons la farine de poisson. Nous avons donc besoin de pêcheurs à fascines. Les hommes de science vous diront sans doute qu'il y a assez de poissons dans la mer pour suffire à nos besoins. Peu importe comment nous les prenons, pourvu que les poissons existent. Je conviens avec les savants que les poissons sont là mais, d'autre part, l'important c'est ce que pensent les gens. Les pêcheurs à fascines prétendent que les sennes dérangent les bancs de poissons et ils refusent de construire leurs claies. S'ils ne construisent pas leurs claies, peu importe ce que pensent les savants, nous ne parviendrons pas à maintenir l'industrie et elle disparaîtra en même temps que les pêcheurs à senne et les pêcheurs à fascines. Ils faut donc établir un règlement.